



Administration communale
WINCRANGE

Administration communale de WINCRANGE

Avis d'enquête de commodo et incommodo

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée :

Etablissement : Administration des Ponts & Chaussées

Objet : Aménagement d'un bassin de rétention de 20.000 m³

Lieu d'implantation : Rivière de la « CLERVE » en amont de Clervaux

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, la demande et les plans sont déposés à l'examen du public au secrétariat communal du **05.07.2024 au 19.07.2024 inclus**. Toute réclamation écrite contre le projet en question doit être présentée au collège échevinal pendant ce délai.

Le mardi, 23 juillet 2024 entre 11.00 et 11.30 heures, le bourgmestre ou son délégué recevra les réclamations orales au secrétariat communal à L-9780 Wincrange, 27, Haaptstrooss.

Le collège échevinal,

(s.) Lucien Meyers, Alex Thillens et Christophe Arend

